

## MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Merci, pour une troisième fois !

Alain Bibeau, erg., M.Sc.  
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chères consœurs, chers confrères ergothérapeutes, c'est avec un sentiment de fierté renouvelé que j'accueille ma réélection au poste de Président de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec pour un troisième mandat. Je dois vous dire que depuis mon arrivée en poste en décembre 2010, ma motivation et mon engagement demeurent toujours aussi forts !

La mission de l'Ordre de protéger le public nourrit en effet mon enthousiasme et rejoint en tout point ma volonté de consacrer ma vie professionnelle à notre profession.

Ce troisième mandat est un gage de votre appui aux orientations et aux actions de l'Ordre entreprises au cours de ces six années passées à vos côtés en tant que Président-directeur général. Le message est clair et m'invite donc à maintenir le cap.

Je peux vous garantir que le travail se fera en continuité et avec la plus grande cohérence possible. Grâce à une connaissance encore plus approfondie des dossiers et enjeux qui sont les nôtres, je continuerai de voir à la saine gestion de l'ensemble des affaires de l'Ordre. Je continuerai de favoriser les collaborations, car je suis bien conscient que les résultats de notre organisation sont le fruit des efforts de nombreux acteurs. Je miserai donc à nouveau sur les talents et les « forces vives » de l'ensemble des directeurs, du personnel, des administrateurs et des membres des comités de l'Ordre. Je m'assurerai que ce leadership s'exprime de manière encore plus franche afin de faire face aux nombreux enjeux présents et à venir.

L'Ordre devra entreprendre notamment une importante réflexion en réponse à la réforme du Code des professions – le Projet de loi n°98 qui sera adopté au cours des prochains mois. À ce titre, comme Président, je m'engage à ce que cette réflexion mène aux changements requis, sans que soit fragilisée notre mission.

Aussi, j'ai la ferme intention de mettre en œuvre, de coordonner et de diriger sans ménagement l'ensemble des travaux et actions requises afin de poursuivre et d'atteindre les objectifs de notre ambitieux plan stratégique 2015-2020. À cette fin, mes efforts seront constants.

Finalement, j'assumerai avec conviction, rigueur et intégrité cette honorable fonction de Président-directeur général pour les trois prochaines années, dans le respect de nos engagements et en demeurant à l'écoute de vos enjeux professionnels.

Je tiens à vous remercier à nouveau de votre confiance.

Votre Président-directeur général, Alain Bibeau

### Succès pour le colloque sur l'ergothérapie en pratique privée

Alain Bibeau, erg., M.Sc.  
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plus de 200 ergothérapeutes de partout à travers le Québec se sont réunis le 29 septembre dernier à La Plaza Salles de réception à Montréal pour le 6<sup>e</sup> colloque annuel de l'Ordre. Ayant pour thème « Enjeux et défis contemporains de l'ergothérapeute en pratique privée », cet événement a été réalisé en continuité avec plusieurs travaux de l'Ordre, ainsi qu'avec son plan stratégique 2015-2020 quant à la reconnaissance de la place et de l'expertise des ergothérapeutes et à la qualité des services rendus à la population dans ce secteur.

Ce secteur est en progression, puisque sur une période d'un peu plus de 10 ans le pourcentage d'ergothérapeutes exerçant principalement dans le secteur privé (cliniques d'ergothérapie, cliniques multidisciplinaires, pratique autonome) est passé de 11 % à près de 18 %. Cette réalité touche plus particulièrement les jeunes ergothérapeutes puisque les moins de 30 ans représentent plus de 43 % des ergothérapeutes qui au total exercent dans le secteur privé, bien que ce même groupe de moins de 30 ans ne représente que 26 % de l'ensemble des ergothérapeutes du Québec.

Les thèmes abordés durant la journée étaient variés et inspirés par un sondage effectué auprès des membres œuvrant en pratique privée à l'automne 2015. Ils ciblaient les éléments normatifs, éthiques, déontologiques et les défis spécifiques de l'exercice et de l'encadrement de l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le secteur privé.

► SUITE À LA PAGE 3

## MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

### Inscription au Tableau de l'Ordre pour l'année 2017-2018

À la date d'ouverture de la période annuelle d'inscription. L'inscription au Tableau se fait en ligne, à partir de la section réservée aux membres. **LA DATE LIMITE POUR COMPLÉTER VOTRE INSCRIPTION SERA LE 15 MARS 2017.**

En effet, pour être assuré d'être inscrit au Tableau le 1<sup>er</sup> avril 2017 et pouvoir poursuivre sans interruption l'exercice de la profession en utilisant le titre d'ergothérapeute et en exerçant les activités professionnelles réservées il faudra que :

Votre formulaire d'inscription en ligne soit dûment rempli et transmis à l'Ordre **avant le 15 mars** ;

Le paiement de la cotisation parvienne à l'Ordre **au plus tard le 15 mars**. Si votre paiement est par chèque, celui-ci devra être encaissable par l'Ordre **au plus tard le 15 mars**.

### Votre adresse électronique est-elle à jour ?

L'Ordre communiquera avec ses membres par l'envoi de courriels tout au long de la période d'inscription. Si vous avez changé d'adresse électronique ou si vous êtes absent du travail alors que vous avez fourni l'adresse électronique de votre lieu d'exercice, allez sur le site web de l'Ordre, à la page « Tableau des membres » de la section réservée aux membres, et remplissez le formulaire « Modifier mes renseignements personnels ».

## SOMMAIRE

### MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Merci, pour une troisième fois ! .....1  
Succès pour le colloque sur l'ergothérapie en pratique privée .....1

### MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Inscription au Tableau de l'Ordre pour l'année 2017-2018 .....1  
Élections 2016 .....2  
Coup d'œil sur les travaux de l'ACORE .....2  
Bilan de l'AGA du 29 septembre 2016 .....5

### EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 .....2

### ÉCHOS DE L'ORDRE

Remise du prix Excellence à Barbara Shankland .....3  
Bienvenue aux nouveaux membres .....9

### L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Suivi des démarches dans le dossier CHSLD .....4  
Un nouveau micro-site Web pour illustrer la collaboration interprofessionnelle en santé et relations humaines .....4  
Guide de pratique clinique pour la réadaptation de la clientèle adulte ayant subi un TCC modéré ou grave .....4  
L'Ordre collabore à différents travaux de la CNEST .....6  
Transport d'enfants ayant des besoins spéciaux : rôles et responsabilités des organismes concernés .....7

Évaluation de la santé des conducteurs sur le site extranet santé de la SAAQ .....9  
L'Ordre ne fait pas que soutenir la recherche, il y participe ! .....10

### USURPATION DU TITRE D'ERGOTHÉRAPEUTE

.....4

### ÉCHOS DES MEMBRES

Alexandra Lecours lauréate du Prix ACFAS-IRSST .....5

Nathalie Veillette obtient le prix Betty Havens .....5

### TRAVAUX DE L'ORDRE

Répercussions du DSM-5 sur la pratique des ergothérapeutes du Québec : suivi du plan d'action de l'Ordre .....5

Quelques nouveautés au Portail.OEQ ! .....10

### LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

L'utilisation de modèles et d'approches propres à notre profession : faire ressortir notre spécificité d'ergothérapeute .....6

### VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Comment bien utiliser le logo de l'Ordre dans vos communications .....8

### RESSOURCES EXPRESS

.....9

### FORMATION CONTINUE

Le programme de formation continue 2016-2017 .....11

Activités offertes par d'autres organismes .....11

### BABILLARD

AQEM – Bottin de ressources pour les membres .....11



## MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

## Élections 2016

## Réélection d'Alain Bibeau à la présidence



Le second mandat de M. Alain Bibeau à la présidence de l'Ordre se terminait cet automne. Conformément aux dispositions du Code des professions, le mode d'élection à la présidence d'un ordre professionnel est choisi par l'assemblée générale annuelle des membres. L'an dernier, les membres réunis en assemblée avaient choisi de tenir cette élection au suffrage universel. La période de mise en candidature s'est tenue du 20 septembre au 4 octobre 2016, au terme de laquelle seule la candidature de M. Bibeau avait été reçue. Il a donc été déclaré élu sans opposition. Son nouveau mandat est de trois ans, soit jusqu'à l'automne 2019. Rappelons qu'à l'Ordre, le président assume également les fonctions de directeur général. Sincères félicitations à M. Bibeau pour son troisième mandat.

## Élection complémentaire dans la région du Nord-Ouest

Madame Marie White, ergothérapeute, administratrice de la région électorale du Nord-Ouest, a dû remettre sa démission en raison d'un changement de domicile professionnel, maintenant situé hors de la région du Nord-Ouest. M<sup>me</sup> White avait été élue lors de l'élection de 2014. Le Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec attribue un (1) poste d'administrateur à la région électorale du Nord-Ouest, composée des régions administratives de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Conformément à la procédure adoptée par le CA concernant la manière de pourvoir un poste d'administrateur devenu vacant, un appel de candidatures a été transmis aux membres ayant leur domicile professionnel dans la région du Nord-Ouest. La période de mise en candidatures s'est tenue du 13 au 27 octobre dernier. Au terme de cette période, deux (2) candidatures avaient été reçues. Conformément au Code des professions, les administrateurs doivent élire le nouvel administrateur au scrutin secret. C'est donc lors d'une séance extraordinaire tenue le 2 novembre 2016 que le CA a procédé à cette élection. M<sup>me</sup> Christine Lapierre a été élue. Elle terminera le mandat de M<sup>me</sup> White jusqu'à la prochaine élection, prévue à l'automne 2017. Félicitations!

## Coup d'œil sur les travaux de l'ACORE

Rappelons que l'Association canadienne des organismes de réglementation en ergothérapie (ACORE) est l'organisation nationale des 10 organismes provinciaux encadrant l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Canada. Leur collaboration au sein de l'ACORE vise à promouvoir de meilleures pratiques en matière d'encadrement de l'exercice de la profession et à accroître la cohérence des mécanismes de réglementation au Canada.

En 2010, une entente sur les mesures de soutien à la mobilité de la main-d'œuvre (l'Entente) avait été signée par les membres de l'ACORE. Cette entente prévoit la réalisation de projets d'envergure visant à aplanir les différences entre les exigences de chacun en matière d'autorisation légale pour exercer la profession dans leur juridiction respective et entre les normes d'exercice.

Un premier projet, réalisé de 2010 à 2015, visait l'harmonisation des approches en matière d'équivalence de formation et de compétences requises des personnes formées à l'extérieur du Canada de manière à accroître la confiance mutuelle des organismes de réglementation. Un processus juste, équitable et fiable pour attester du caractère globalement équivalent de la formation et des compétences de ces personnes, le *Substantial Equivalency Assessment System* (SEAS), a ainsi été développé. Il est utilisé par tous les organismes de réglementation provinciaux, à l'exception de l'OEQ. Le Conseil d'administration de l'OEQ reconnaît toutefois les autorisations légales délivrées par les membres de l'ACORE sur la base des résultats obtenus par le SEAS aux fins de l'application de l'Entente.

Poursuivant ses travaux d'harmonisation des processus d'admission à l'exercice de la profession, l'ACORE a récemment amorcé une réflexion sur l'examen national d'attestation en ergothérapie (ENAE) et l'agrément des programmes universitaires administrés par l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE). Cette réflexion a pris en compte les trois documents existant au Canada qui énoncent les compétences attendues des ergothérapeutes ainsi que les bonnes pratiques attendues des organismes de réglementation lorsque de tierces parties sont impliquées dans le processus d'admission à l'exercice d'une profession réglementée. C'est dans ce contexte qu'en septembre dernier, l'ACORE a tenu un forum réunissant des représentants de l'ACE et de l'Association canadienne des programmes universitaires en ergothérapie. Les discussions ont ouvert la voie au développement d'une compréhension mutuelle des besoins de chaque organisation à l'égard des documents énonçant les compétences attendues des ergothérapeutes, de l'ENAE et de l'agrément. Les trois organisations se sont engagées à poursuivre leurs discussions avec un esprit d'ouverture et de collaboration.

Bien que la réglementation de l'OEQ ne prévoit pas la réussite de l'ENAE et qu'il utilise un référentiel de compétences qui lui est propre, l'OEQ participe à ces travaux, y voyant la possibilité que les approches utilisées par les différents organismes de réglementation en ergothérapie au Canada soient fondées sur des pratiques reconnues en matière d'équité, de transparence, de cohérence et de justification et qu'elles soient éventuellement harmonisées dans le respect de la réglementation de chaque province.

## EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

## Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015

Le site Web de l'Institut de la statistique du Québec a publié en octobre dernier sur son site Internet une publication intitulée « L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition ». Le rapport dresse un portrait statistique de divers aspects de la santé de la population québécoise âgée de 15 ans et plus. On y parle des habitudes de vie, des comportements préventifs ou à risque, de l'état de santé physique ou mental, de la santé environnementale et de la santé au travail, en plus de suivre l'évolution de certains indicateurs établis en 2008.

Pour en savoir plus : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.html>



Spécialiste en adaptation de véhicules et remorques pour personnes à mobilité réduite

595, rue Lanaudière  
Repentigny (Québec) J6A 7N1

1 888 919-2555

[www.tvrtechnologies.com](http://www.tvrtechnologies.com)

[info@tvrtechnologies.com](mailto:info@tvrtechnologies.com)

## PRIORITÉ À LA MOBILITÉ



Notre gage de qualité

MEMBRE ACCRÉDITÉ



## MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

► SUITE DE LA PAGE 1

## Succès pour le colloque sur l'ergothérapie en pratique privée

## Retour de la webdiffusion

Cette année encore, l'événement a été offert en webdiffusion et diffusé en direct sur le Portail.OEQ. Des ergothérapeutes de toutes les régions du Québec se sont joints aux participants et ont suivi les conférences de la salle principale. Encore une fois, l'expérience a été un succès et sera de nouveau offerte lors des prochains colloques.

## Des conférences de qualité

Ce colloque a donné la chance aux participants d'en apprendre plus sur les meilleures pratiques en matière de gestion, de ressources humaines, de marketing, de médias sociaux, de déontologie, de lois et de réglementation et de liens avec un employeur et un tiers. Le comité organisateur souhaitait susciter une réflexion et viser une meilleure compréhension des enjeux auxquels les ergothérapeutes en pratique privée sont plus spécifiquement confrontés.

Plusieurs conférenciers et conférencières, chefs de file dans leur domaine respectif, étaient présents pour partager leurs connaissances. La journée a commencé avec M<sup>e</sup> Dominic Jaar qui a présenté les divers degrés de virtualisation des cabinets privés et les règles applicables à ceux-ci. Par la suite, la journée a été une occasion pour l'Ordre de mettre à profit les compétences des équipes du bureau, notamment celle du Syndic qui a offert une présentation sur l'indépendance professionnelle dans le contexte de la relation ergothérapeutique.

## Une conférence-midi populaire

Lors du lunch, une conférence-midi a été présentée par les coordonnateurs de la formation clinique des cinq universités québécoises offrant un programme en ergothérapie. Ils ont dressé un portrait des stages en pratique privée ainsi que les avantages et les stratégies gagnantes à l'accueil d'étudiants dans ce contexte.

En après-midi des conférences en alternance ont été offertes : M<sup>e</sup> Janick Perreault a présenté une conférence sur les enjeux de l'utilisation des médias sociaux pour les professionnels; M<sup>e</sup> Jean Lancot a expliqué les devoirs déontologiques de l'ergothérapeute et le droit de gérance de l'employeur; la professeure Marie-Josée Drolet a expliqué les enjeux éthiques de l'ergothérapie dans le secteur privé et les résultats de ses recherches sur le sujet; la conférencière Manon Poirier, PDG de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, a entretenu les participants de l'ABC de la gestion des ressources humaines; finalement, M<sup>e</sup> Caroline Fortier, conseillère juridique à l'OEQ, et M<sup>e</sup> Alexandre Bouffard ont offert une présentation sur la réglementation et les avantages et inconvénients de la pratique privée.

La journée s'est terminée par une présentation de l'équipe de l'inspection professionnelle de l'Ordre sur le nouveau processus d'inspection destiné au secteur privé.

## Le salon des exposants : une première expérience concluante

Tout au long de la journée, une vingtaine de partenaires et de fournisseurs étaient présents pour le salon des exposants. Les pauses et le lunch ont été des moments privilégiés de rencontre. Comme il s'agissait d'une première expérience, nous tenterons d'améliorer dans les prochaines éditions, l'arrimage entre le type d'exposants et les besoins des ergothérapeutes en la matière. À noter que la participation du personnel du bureau du syndic et de l'inspection professionnelle de l'Ordre par le biais de leur propre kiosque au salon a été soulignée et a permis des échanges forts intéressants.

Par la suite ont eu lieu l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre et le coquetel dînatoire incluant une courte cérémonie de remise du Mérite du CIQ à Catherine Vallée pour ses multiples réalisations et son implication soutenue et variée, autant dans les activités de l'Ordre que dans le développement de la profession.

## Documents disponibles sur le Portail.OEQ

À noter que les présentations des conférenciers sont maintenant disponibles en format vidéo sur le Portail.OEQ, incluant les fichiers PowerPoint des présentations. Consultez-les, ils sont à votre disposition.

## ÉCHOS DE L'ORDRE

## Remise du prix Excellence à Barbara Shankland

C'est lors de l'événement annuel Homecoming du School of Physical & Occupational Therapy de McGill qu'a été remis officiellement le Prix Excellence de l'Ordre à M<sup>me</sup> Barbara Shankland. Catherine Roberge, chargée des communications de l'Ordre a présenté le prix en compagnie de M<sup>me</sup> Sylvie Boivin représentante de La Capitale Assurances générales. Tous ont souligné le parcours impressionnant, la poursuite de l'excellence et le souci d'amélioration de M<sup>me</sup> Shankland qui mérite amplement ce prix.



La plus grande compagnie  
d'accessibilité au Canada

1.800.931.5655

savaria.com

 savaria<sup>MD</sup>



Une gamme complète de produits pour répondre à tous les besoins de vos clients : conversions de véhicules • plates-formes élévatrices • sièges d'escaliers

ÉQUIPEMENTS & ACCESSOIRES  
D'AIDE AU TRANSFERT,  
À L'HYGIÈNE  
ET À LA MOBILITÉ

RTM Médical  
1 855 253-9995  
www.rtmmedical.com

**RTM** MEDICAL 



 handicare

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## Suivi des démarches dans le dossier CHSLD

À l'automne 2015, certains événements survenus en Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ont remis en cause la qualité des soins et services y étant offerts. C'est ainsi que plusieurs ordres du domaine de la santé et des services sociaux, avec la participation du regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU), ont entamé une démarche collaborative afin d'unir leur voix en vue de demander au gouvernement d'accélérer la révision et la mise en place d'une meilleure offre de soins et de services aux personnes vivant dans les CHSLD. Cette démarche a entraîné, en juin 2016, une rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, au cours de laquelle les ordres professionnels ont demandé au ministre d'assurer dans les meilleurs délais le déploiement d'une offre de soins et de services dans tous les CHSLD qui :

- s'articule autour du continuum de vie des personnes hébergées en CHSLD ;
- tient compte de la complexité des besoins et de l'évolution de la condition physique et mentale de la personne hébergée ;
- s'inscrit dans une approche interdisciplinaire et de collaboration interprofessionnelle ;
- assure aux membres du personnel l'acquisition et le développement continus des connaissances, des habiletés et des attitudes appropriées auprès des personnes hébergées en CHSLD ;

et ce, en vue d'apporter une réponse respectueuse, de qualité et adaptée à la réalité des personnes hébergées, dont l'état de santé et les conditions de vie se complexifient et s'alourdissent.

Parallèlement, les ordres concernés mènent présentement des travaux conjoints en vue de rehausser la collaboration interprofessionnelle. Dans le contexte actuel de vieillissement de la population québécoise et d'augmentation et de spécialisation des besoins en santé, la collaboration s'avère, selon eux, un incontournable afin de s'assurer de la qualité de l'ensemble des soins et des services offerts par les membres de leur ordre à ces personnes.

Finalement, dans une démarche de consultation récemment annoncée et entreprise par le MSSS dans ce dossier, l'OEQ s'assurera de transmettre aux instances responsables sa position quant aux contributions spécifiques des ergothérapeutes en CHSLD, ces dernières faisant d'eux des professionnels de premier plan pour l'offre des services auprès des personnes vivant en CHSLD.

## Un nouveau micro-site Web pour illustrer la collaboration interprofessionnelle en santé et relations humaines

Des ordres professionnels de la santé et des services sociaux ont rendu public le 1<sup>er</sup> juin 2015 un énoncé de position conjoint sur la collaboration interprofessionnelle afin de rehausser la qualité et la sécurité des soins et d'améliorer l'accès aux soins et aux services. Ils ont pris, entre autres, l'engagement d'en faire la promotion auprès de leurs membres.

Afin de favoriser une plus grande visibilité de l'ensemble des travaux interprofessionnels et la consultation optimale des positions, documents de soutien, guides, etc., produits par les ordres professionnels impliqués, le groupe auquel collabore l'Ordre a décidé de développer un micro-site Web sur la collaboration interprofessionnelle. On y trouve entre autres des fiches d'information pour chacune des professions qui présentent des exemples de secteurs où leur contribution à une pratique collaborative est probante.

Le lancement du site a eu lieu en novembre dernier lors du 8<sup>e</sup> colloque sur l'interdisciplinarité organisé par des ordres du secteur de la santé et des relations humaines. Rendez-vous au <http://collaborationinterprofessionnelle.ca/> pour consulter ce tout nouveau site.

## Guide de pratique clinique pour la réadaptation de la clientèle adulte ayant subi un TCC modéré ou grave

L'Unité de traumatologie de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a récemment publié un guide de pratique clinique, développé en collaboration avec l'Ontario Neurotrauma Foundation, pour soutenir la réadaptation des adultes ayant subi un traumatisme craniocérébral (TCC) modéré ou grave.

L'ensemble des recommandations ainsi que divers outils sont disponibles en français et en anglais aux adresses suivantes : <https://guidepratiquetcc.org> ou <https://braininjuryguidelines.org>.

L'Ordre a été heureux de donner son appui officiel à la publication du guide dont l'exhaustivité et la rigueur méthodologique auront d'importantes retombées pour la qualité des services offerts aux personnes ayant subi un TCC.

L'Ordre souhaite remercier M<sup>me</sup> Carolina Bottari, erg., Ph. D., qui a été sa représentante pour siéger au comité de suivi mis en place par l'INESSS pour assurer l'implantation du guide au Québec. Sa grande expertise de l'intervention de l'ergothérapeute auprès de cette population aura certainement contribué au succès du projet.

## USURPATION DU TITRE D'ERGOTHÉRAPEUTE

En 2013, l'Ordre a entrepris des procédures de poursuite pénale en usurpation du titre d'ergothérapeute contre monsieur Christopher Costello. En janvier 2016, monsieur Costello a choisi de plaider coupable à trois chefs d'accusation, et sa culpabilité a été reconnue par la Cour. Par conséquent Monsieur Costello a été condamné à payer des pénalités de 4 500 \$ soit 1 500 \$ par infraction, ce qui est l'amende minimale prévue par le Code des professions. L'Ordre a décidé de suspendre sa poursuite pour les autres infractions.



**MVA1**  
**CARREFOUR 40-640**



**Gilles Marquis**  
Directeur  
Développement des affaires

☎ 514-248-0123

✉ [gmarquis@carrefour40640mv1.com](mailto:gmarquis@carrefour40640mv1.com)

🌐 [carrefourmv1.com](http://carrefourmv1.com)

100 Chemin Des Quarante-Arpens,  
Charlemagne, QC J5Z 0B5

## ÉCHOS DES MEMBRES

## Alexandra Lecours lauréate du Prix ACFAS-IRSST

Dans le cadre de ses études au doctorat en sciences biomédicales de l'UQTR, Alexandra Lecours, erg. est la lauréate 2016 du prix Acfas-IRSST soulignant l'excellence de la relève en recherche en santé et sécurité du travail. Ce prix a été décerné dans le cadre des Journées de la Relève en recherche de l'Acfas qui ont eu lieu les 22 et 23 septembre derniers. Cette distinction récompense la qualité et le caractère novateur du projet de thèse doctorale de M<sup>me</sup> Lecours intitulé : « Étude du développement du comportement préventif au travail des élèves en apprentissage d'un métier dans une formation professionnelle » réalisé sous la supervision de Pierre-Yves Therriault, erg, Ph. D.



Pour connaître les lauréats 2016 des prix Acfas : <http://www.acfas.ca/prix-concours/prix-acfas/laureats/2016>

## Nathalie Veillette obtient le prix Betty Havens

M<sup>me</sup> Nathalie Veillette, erg. et professeure agrégée à l'école de réadaptation de l'Université de Montréal a reçu le prix Betty Havens de l'application des connaissances dans le domaine du vieillissement offert par l'Institut du vieillissement des Instituts de recherche en santé du Canada. Ce prix récompense les personnes, les équipes ou les organisations qui ont fait progresser la recherche dans le domaine du vieillissement à l'échelle locale ou régionale. La bourse accompagnant ce prix lui permettra de réaliser l'étude de trajectoire des personnes évaluées à l'urgence en ergothérapie.



## MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

## Bilan de l'AGA du 29 septembre 2016

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre, qui s'est tenue le 29 septembre dernier à Montréal a réuni 55 ergothérapeutes. Le président-directeur général, M. Alain Bibeau, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Louise Tremblay, ont fait état des activités de l'Ordre pour l'année écoulée en rapportant les faits saillants associés à chacun des grands thèmes énoncés dans le rapport annuel 2015-2016. M<sup>me</sup> Élise Jobin, présidente du comité d'audit et des finances, et M. Mathieu Garceau, président du comité des ressources humaines, ont présenté le rapport des activités de ces comités. M<sup>me</sup> Jobin a ensuite présenté les états financiers pour l'année terminée le 31 mars 2016.

Concernant la détermination du montant de la cotisation pour l'année 2017-2018, les membres présents ont approuvé à l'unanimité la résolution du Conseil d'administration ayant pour effet de porter à 550 \$ la cotisation annuelle, ce qui représente une hausse de 2,2 %. Le tableau ci-dessous indique le montant de la cotisation pour chacune des classes de membres.

Classe de cotisation	Type d'aménagement	Montant de la cotisation 2017-2018	
Régulier	Aucun	Régulier	550,00 \$
	Apport à la famille	75 % du montant régulier	412,50 \$
	Aux études	80 % du montant régulier	440,00 \$
	1 <sup>re</sup> inscription au Tableau	Prorata en mois du montant régulier	
Hors Québec	s. o.	50 % du montant régulier	275,00 \$
Retraité	s. o.	25 % du montant régulier	110,00 \$

Lors de l'assemblée, les membres devaient également se prononcer sur la recommandation du Conseil d'administration visant la désignation des auditeurs externes qui seront chargés d'examiner les états financiers de l'Ordre au 31 mars 2017. La firme Giroux, Ménard, Charbonneau, Laprés (SNCRL) a été désignée à cette fin.

Le rapport annuel 2015-2016 est publié dans le site Web de l'Ordre, à la page Publications.

## TRAVAUX DE L'ORDRE

## Répercussions du DSM-5 sur la pratique des ergothérapeutes du Québec : suivi du plan d'action de l'Ordre

En septembre 2015, l'Ordre vous donnait un aperçu de la réflexion qu'il a menée quant aux répercussions de la 5<sup>e</sup> édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*) ou DSM-5, sur la pratique des ergothérapeutes du Québec. Il vous annonçait au même moment la mise en œuvre d'un plan d'action afin de faire connaître à ses membres et aux autres personnes et instances concernées le potentiel de la contribution de l'ergothérapeute au diagnostic et à l'évaluation des troubles mentaux. Le présent article fait le point sur l'évolution de ce plan d'action.

- Lors du colloque 2015, les deux ergothérapeutes ayant assisté l'Ordre dans son analyse du DSM-5, Julie Desrosiers et Catherine Vallée, ont offert une conférence sur le sujet. Vous trouverez la vidéo de cette conférence dans le Portail.OEQ.
- Au cours de la dernière année, l'Ordre, avec la collaboration des cinq programmes universitaires en ergothérapie, a documenté l'enseignement offert aux étudiants quant à la contribution de l'ergothérapeute à l'évaluation de divers troubles mentaux. Les constats découlant de cette documentation seront discutés avec des représentants des programmes universitaires au cours des prochains mois. Un résumé du rapport vous sera communiqué dans un prochain article sur le plan d'action.

Les prochaines étapes des travaux de l'Ordre consistent en la production de vidéos d'information liées au DSM-5 : a) les principaux éléments du DSM-5 à connaître par les ergothérapeutes ; b) une critique d'instruments de mesure du fonctionnement proposés dans le manuel ; c) la contribution potentielle de l'ergothérapeute à l'évaluation de divers troubles mentaux. Une activité de formation continue sur la contribution de l'ergothérapeute à l'évaluation de certains troubles spécifiques à la clientèle enfance-jeunesse est également prévue. Surveillez les communications de l'Ordre pour connaître la date de disponibilité de ces nouvelles activités de développement professionnel.



## Bouton PANIQUE

Système de composition d'urgence pour :

Personnes âgées • Déficiences physiques • Patients Femmes enceintes • Médecins • Travailleurs de nuit



IDÉAL POUR AVQ-AVD | SERVICE COMMUNAUTAIRE  
MAINTIEN À DOMICILE | RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES  
RÉAGIR CONTRE LES INVASIONS DE DOMICILE

**Votre sécurité c'est notre priorité !**

SANS FIL ET SANS FRAIS MENSUEL



IDÉAL POUR LE SUIVI DES ENFANTS ET  
DES PERSONNES ATTEINTES D'ALZHEIMER.



► DÉTECTEUR D'INONDATION ET DÉTECTEUR  
DE TEMPÉRATURE DISPONIBLES !

Reconnu par:  
CSST  
SAAQ

CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE

POUR EN SAVOIR PLUS  
[bipbippanique.ca](http://bipbippanique.ca)

514 984-0892 | 1 866 984-0892

Possibilité de subvention via la programme AVQ-AVD.

## LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

L'utilisation de modèles et d'approches propres à notre profession :  
faire ressortir notre spécificité d'ergothérapeute

L'étude des dossiers d'inspection professionnelle au cours des dernières années a permis de constater que les ergothérapeutes n'utilisent pas tous des cadres de référence ou des approches spécifiques à l'ergothérapie pour orienter leur processus d'évaluation et d'intervention. Certains secteurs d'activités semblent plus propices à un tel fait. Par exemple, on observe parfois que seul un cadre de référence biomécanique oriente le processus d'évaluation et d'intervention pour le traitement de la main ou des grands brûlés, une approche basée sur la thérapie cognitivo-comportementale auprès de personnes atteintes de troubles mentaux ou une approche basée sur la réorganisation neurosensorielle chez certains enfants. Bien que l'utilisation de ces cadres de référence ou approches spécifiques peut s'avérer fort pertinente, elle n'est pas suffisante dans un contexte d'intervention en ergothérapie. Ainsi, cet article vise à rappeler les critères de compétences attendus de tout ergothérapeute en matière d'utilisation des approches théoriques et des modèles de pratique guidant l'évaluation et l'intervention en ergothérapie.

Le *Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec* indique que le choix des approches et des modèles guident notre évaluation autant que notre intervention. Ces modèles théoriques soutiennent le processus de raisonnement clinique afin de mieux cerner les besoins du client et de relever les enjeux occupationnels qui lui sont propres. Plusieurs modèles existent en ergothérapie, notamment le Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels (MCREO), le Modèle de l'occupation humaine (MOH) et le Modèle personne-environnement-occupation (MPEO).

Par ailleurs, en fonction des caractéristiques du client, les ergothérapeutes peuvent recourir également à des cadres de référence ou approches spécifiques pour documenter avec plus de précision certains éléments de leur évaluation et orienter leur processus d'intervention. Les cadres de référence, souvent transdisciplinaires, découlent eux aussi de théories. Ils guident la pratique en posant un regard plus singulier sur certains aspects.

Illustrons la combinaison optimale d'un modèle propre à l'ergothérapie et d'une approche spécifique par l'exemple d'un ergothérapeute exerçant auprès d'une clientèle présentant une affection de la main. Celui-ci pourrait combiner l'utilisation du MCREO et du cadre de référence biomécanique.

Dès la demande de services, l'ergothérapeute doit relever ce qui caractérise l'intervention en ergothérapie pour le client rencontré. Il intervient auprès de lui non seulement pour l'aider à retrouver la fonction de sa main, diminuer la douleur ou récupérer les amplitudes, mais sa finalité ultime est de favoriser l'autonomie optimale de son client, notamment par

la reprise de ses activités antérieures à la lésion, par exemple le travail. En fonction du MCREO, il sait qu'il doit documenter autant les dimensions de la personne (composantes de rendement et d'engagement) que l'environnement et les domaines de rendement occupationnel. Ainsi, outre les facteurs liés à la dimension physique, le MCREO l'enjoint également à documenter les autres dimensions (affective, cognitive et spirituelle) pouvant avoir un impact sur le suivi ergothérapeutique, les facteurs environnementaux pouvant influencer la situation du client (environnements institutionnel, culturel, physique et social) et, finalement, au cœur de sa collecte de données, l'ergothérapeute cherche à cerner les domaines de rendement actuels ou éventuellement perturbés du client dans ses soins personnels, sa productivité et ses loisirs.

L'approche biomécanique, quant à elle, guide son évaluation des amplitudes articulaires, de la force musculaire, de l'endurance et de l'intégrité de la peau pour déterminer les facteurs personnels à considérer pour le retour à la fonction optimale de la main.

Ainsi, une fois l'évaluation complétée, l'analyse de la situation ne cible pas seulement la lésion de la main, mais établit l'ensemble des liens analytiques entre les dimensions de la personne, les facteurs environnementaux et le rendement occupationnel du client (dans le *Référentiel de compétences*, ceci fait référence à produire le résultat de l'évaluation et plus spécifiquement à la pertinence et la justesse des liens analytiques entre les facteurs personnels, les facteurs environnementaux et les habitudes de vie, p. 21). Dans l'orientation des traitements et des interventions, l'ergothérapeute s'attarde certainement aux aspects biomécaniques liés à la lésion de la main. Cependant, les moyens d'intervention ne se limitent pas qu'aux facteurs reliés à la lésion de la main, mais tiennent compte des autres dimensions de la personne et des facteurs environnementaux et de leurs impacts sur le rendement fonctionnel du client. À la fin de l'intervention, l'ergothérapeute est non seulement en mesure de documenter l'évolution du fonctionnement de la main, mais peut dresser un portrait juste des habiletés fonctionnelles du client et de conclure sur son niveau de fonctionnement dans ses occupations.

En conclusion, les cadres de références et les approches spécifiques sont utiles à la conduite du processus d'évaluation et d'intervention en ergothérapie, mais l'ergothérapeute doit demeurer vigilant à ne pas en perdre son « ergothérapie », c'est-à-dire ce qui caractérise l'apport spécifique de son intervention : le fonctionnement du client dans ses habitudes de vie.

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## L'Ordre collabore à différents travaux de la CNESST

En juin 2014, l'Ordre vous informait de sa collaboration aux travaux de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) quant à la révision de son Règlement sur l'assistance médicale en ce qui a trait aux services d'ergothérapie offerts aux travailleurs ayant subi une lésion professionnelle. Rappelons que la participation de l'Ordre avait pour objectif de contribuer à cette révision afin d'assurer le respect des obligations professionnelles des ergothérapeutes, notamment sur les plans de la déontologie et de l'application des normes de pratique. Plus de deux ans plus tard, la première phase de cette collaboration est terminée. L'Ordre poursuit toutefois sa contribution à différents dossiers de la CNESST afin de soutenir la mise en œuvre du règlement modifié dont l'adoption et l'entrée en vigueur sont prévues au cours de la prochaine année.

En premier lieu, l'Ordre, l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec et le Collège des médecins du Québec, avec le soutien de la CNESST, collaboreront à la

publication d'un cadre de référence interdisciplinaire pour la prise en charge des travailleurs ayant subi une lésion professionnelle. La planification de ce projet en est à ses débuts et la nature et l'étendue de la participation de chacun des ordres demeurent à être précisées.

Toujours en soutien à l'application du règlement révisé, l'Ordre participera également à la Table de concertation sur la prévention de la chronicité chez les travailleurs ayant subi une lésion musculosquelettique qui regroupe des représentants d'ordres et d'associations professionnels concernés par la question et ceux de la CNESST. Ce comité se veut une instance permettant des échanges sur l'évolution des pratiques professionnelles en fonction des avancées scientifiques pertinentes.

L'Ordre maintient ainsi une participation active aux dossiers touchant la réadaptation des travailleurs ayant subi une lésion professionnelle afin qu'ils puissent avoir accès à des services d'ergothérapie de qualité répondant aux plus hauts standards déontologiques et aux normes de pratique reconnues dans ce domaine.



CENTRE OSTÉOPATHIQUE  
DU QUÉBEC

## CENTRE OSTÉOPATHIQUE DU QUÉBEC

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par Ostéopathie Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

## ● Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend **1 365 heures**. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par Ostéopathie Québec. Si vous désirez de plus amples informations, communiquez avec nous au **(514) 384-1271**. Visitez également notre site Internet au [www.coq.org](http://www.coq.org).



## ✓ PRENEZ NOTE

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

## À Montréal

Le jeudi 18 mai 2017  
et le lundi 21 août 2017  
dans la salle 204 du Centre St-Pierre,  
1212, rue Panet.

## À Québec

Rencontre sur demande.

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## Transport d'enfants ayant des besoins spéciaux : rôles et responsabilités des organismes concernés

Société de l'assurance automobile

Québec

Nathalie Drouin, CONSEILLÈRE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE, DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Les ergothérapeutes qui travaillent auprès d'enfants ayant des déficiences d'ordre développemental, physique ou comportemental sont parfois confrontés à des difficultés concernant le transport sécuritaire de ces enfants. Il peut s'agir de problèmes survenant lors du transport dans un véhicule automobile ou dans un véhicule utilisé pour le transport scolaire ou adapté. La multiplicité des acteurs impliqués dans la recherche de solutions conformes à la loi, aux normes applicables et aux bonnes pratiques complexifie le processus clinique des ergothérapeutes.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a été interpellée afin de répondre à des interrogations concernant les problèmes soulevés ci-dessus. Elle est en contact avec plusieurs ergothérapeutes, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ), le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), Transports Canada, des ingénieurs à la Polytechnique de Montréal et d'autres professionnels et organisations concernés par le sujet.

Cet article a pour but de vous présenter une partie du résultat des démarches entreprises en précisant d'abord le rôle et les responsabilités des organismes concernés. Un deuxième article sera publié sous peu pour expliquer les dispositions légales et réglementaires applicables.

## Résumé de la question

Une partie des difficultés réside dans l'impossibilité de se procurer des sièges et des systèmes de retenue répondant aux normes canadiennes. Plusieurs ensembles de retenue spécialisés sont disponibles aux États-Unis ou dans d'autres pays, mais pas au Canada. Par ailleurs, certains ensembles de retenue spécialisés peuvent être achetés chez des fournisseurs canadiens. Toutefois, comme ils n'ont pas de mention de conformité à la norme canadienne, ils ne peuvent pas être utilisés conformément au Code de la sécurité routière (CSR).

D'autres problèmes découlent de la nécessité de modifier des ensembles de retenue conformes aux normes canadiennes afin de les adapter aux situations particulières d'enfants présentant des conditions médicales exceptionnelles. Certaines de ces modifications peuvent compromettre la conformité de ces ensembles de retenue.

Enfin, d'autres questions se rapportent à l'utilisation de systèmes de contention ou de positionnement dans le transport. Quelques-unes de ces adaptations peuvent remplacer un ensemble de retenue, mais dans d'autres cas, la ceinture de sécurité du véhicule doit être utilisée en plus de la contention ou du positionnement.

## Rôles et responsabilités des organismes concernés

## Transports Canada

Au Canada, c'est Transports Canada qui établit et applique les normes de sécurité en matière de fabrication des sièges d'auto pour enfants par le Règlement sur la sécurité des ensembles de retenue et des sièges d'appoint (véhicules automobiles) (RSER). Il en est de même pour les normes de fabrication des ceintures de sécurité des véhicules. Également, c'est Transports Canada qui réglemente les entreprises effectuant l'importation des sièges d'auto au Canada par le RSER.

Par ailleurs, la certification de la conformité avec le RSER relève de la responsabilité du fabricant ou de l'entreprise effectuant l'importation de sièges d'auto (« autocertification »).

Dans certaines situations, il peut être difficile pour l'ergothérapeute de savoir si l'ensemble de retenue spécialisé qu'il souhaite recommander est conforme aux normes canadiennes. Sachant que c'est un processus d'autocertification, l'ergothérapeute peut alors se tourner vers le fabricant ou l'entreprise effectuant

l'importation pour obtenir l'information sur le respect de la certification canadienne.

## Santé Canada

De son côté, Santé Canada réglemente l'importation faite par les particuliers des sièges d'auto au Canada par le Règlement sur les ensembles de retenue et rehausseurs de siège d'automobile.

Un ergothérapeute qui s'intéresse à un ensemble de retenue qui n'est pas en vente au Canada, mais qui l'est, par exemple, aux États-Unis, doit consulter le règlement mentionné ci-dessus. Il peut aussi s'informer auprès de Santé Canada afin de connaître les règles d'importation de cet équipement.

## SAAQ

L'utilisation des sièges d'auto et des ceintures de sécurité dans les véhicules est une responsabilité provinciale. Au Québec, c'est la SAAQ qui légifère l'utilisation des sièges d'auto pour enfants et de la ceinture de sécurité. Ces articles de loi se retrouvent dans le Code de la sécurité routière (CSR).

Si l'ergothérapeute se pose des questions sur l'utilisation correcte d'un siège d'auto pour enfants ou sur le port correct de la ceinture de sécurité, il peut se référer au site Web de la SAAQ au lien suivant : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/ceinture-de-securite/ce-que-dit-la-loi/>.

L'ergothérapeute qui souhaite obtenir davantage d'information concernant le transport des enfants ayant des besoins spéciaux peut aussi consulter le site extranet santé de la SAAQ au : <https://saaq.gouv.qc.ca/extranet-sante/sante-conducteurs/>. Ce site est réservé aux professionnels de la santé, dont une section s'adresse spécifiquement aux ergothérapeutes. Dans la section s'adressant aux ergothérapeutes et dans la section documentation, il y a des renseignements concernant le transport d'enfants ayant des besoins spéciaux.

Aussi, auprès de la SAAQ, il est possible d'obtenir une subvention pour l'achat de sièges spécialisés pour les enfants qui présentent une déficience physique permanente (que la condition soit consécutive à un accident automobile ou non) et qui ne peuvent pas utiliser un siège d'auto standard. Selon la situation, la subvention provient de la SAAQ ou du programme d'adaptation de véhicule.

L'ergothérapeute qui désire obtenir de l'information générale sur le programme de la SAAQ pour les accidentés ou sur le programme d'adaptation de véhicule peut consulter le site Web de la SAAQ au lien suivant : <https://saaq.gouv.qc.ca/personnes-mobilite-reduite/adaptation-achat-vehicule/>.

## MTMDET

Enfin, le MTMDET réglemente la construction, l'aménagement et l'utilisation des véhicules destinés au transport adapté par le Règlement sur les véhicules routiers adaptés au transport des personnes handicapées et au transport scolaire par le Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves.

Un ergothérapeute qui se questionne sur l'utilisation d'un ensemble de retenue dans un autobus scolaire ou dans le transport adapté peut communiquer avec la Direction du transport terrestre des personnes du MTMDET au 418 644-0324.

## Poursuite des démarches

Certains problèmes, comme la disponibilité limitée de sièges d'auto spécialisés au Canada, demeurent. La SAAQ poursuit ses démarches avec les organisations impliquées dans ce domaine, afin d'aider à trouver des solutions aux difficultés et à faciliter le transport des personnes ayant des besoins spéciaux.

Pour rejoindre M<sup>me</sup> Drouin :  
418-528-3921 ou  
[nathalie.drouin@saaq.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.drouin@saaq.gouv.qc.ca)

ajusto

## CONDUISEZ PRUDEMMENT ET ÉCONOMISEZ AVEC LE PROGRAMME AJUSTO DE LA PERSONNELLE

La Personnelle s'engage à rendre les routes plus sûres en offrant **Ajusto**<sup>MD</sup>. Ce programme d'assurance basé sur l'usage vous permet de suivre en tout temps vos habitudes de conduite sur votre téléphone intelligent et de les améliorer.

Téléchargez dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Fonctionne sur l'Apple Watch avec un iPhone

ÉTAPE 1 Téléchargez l'application



ÉTAPE 2 Conduisez prudemment



ÉTAPE 3 Économisez jusqu'à 25 %



Adhère au programme Ajusto dès aujourd'hui! Demandez une soumission.

[lapersonnelle.com/ajusto](http://lapersonnelle.com/ajusto)

1 888 476-8737

laPersonnelle  
Assureur de groupe auto et habitation

Ordre  
des ergothérapeutes  
du Québec  
OEQ

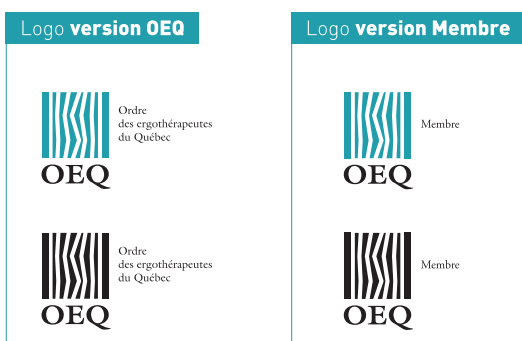
Certaines conditions, exclusions et limitations s'appliquent. Ajusto est souscrit auprès de La Personnelle, qui désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances en Ontario. <sup>MD</sup>Ajusto est une marque déposée de Desjardins Assurances générales inc., utilisée avec permission par La Personnelle, assurances générales inc. et La Personnelle, compagnie d'assurances. Le rabais ne s'applique pas à certains événements et garanties supplémentaires. Notez qu'il sera automatiquement appliqué à la prime lors du renouvellement. Apple, le logo Apple, iPhone et Apple Watch sont des marques déposées par Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres régions. App Store est une marque d'Apple Inc. Google Play est une marque de commerce de Google Inc.

## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

## Comment bien utiliser le logo de l'Ordre dans vos communications

Plusieurs ergothérapeutes se questionnent sur les règles entourant l'usage du logo de l'Ordre dans leurs communications (publicités, cartes professionnelles, sites web, affichage, etc.). Ce texte propose un résumé de la Politique d'utilisation et normes graphiques du logo de l'OEQ (<http://www.oeq.org/ordre/logo.fr.html>) et vous explique les bonnes utilisations de l'image graphique de l'Ordre.

Tout d'abord, il est important de savoir que le logotype de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec constitue sa signature officielle au même titre que son nom, et qu'il se décline en deux versions et en deux couleurs :



Symbole carré en couleur : **Pantone 320**  
Caractères typographiques : **Galliard noir**

L'Ordre possède la propriété et l'usage exclusif de son logotype. Il peut cependant autoriser d'autres personnes à l'utiliser, selon les modalités établies dans sa Politique.

### Qui peut utiliser le logo de l'Ordre ?

Les **membres de l'Ordre** sont autorisés à utiliser le logo « version Membre » afin d'indiquer leur appartenance à l'Ordre. Ils ne sont cependant pas autorisés à utiliser la « version OEQ ».

Une **société qui offre des services d'ergothérapie** peut également utiliser le logo « version Membre » de l'Ordre dans le cadre de la promotion de ses services professionnels en ergothérapie, à condition que ce logo soit associé au nom d'un ou de plusieurs ergothérapeutes y travaillant.

Finalement, une **société partenaire de l'Ordre** (dans le cadre d'une commandite, d'échange de visibilité, de collaboration, etc.) peut pour sa part utiliser la « version OEQ » du logo à condition d'avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de l'Ordre à cet égard.

#### Quelles sont les conditions à respecter pour pouvoir utiliser le logo de l'Ordre ?

Quiconque souhaite utiliser le logo de l'Ordre doit au préalable en faire la demande à la chargée des communications, M<sup>me</sup> Catherine Roberge ([robergec@oeq.org](mailto:robergec@oeq.org)). Si l'utilisation projetée est conforme, M<sup>me</sup> Roberge transmettra au requérant un exemplaire original du logo, lequel devra servir de modèle pour toute reproduction.

Qu'il soit apposé sur un document papier, informatique ou autre, le logo de l'Ordre doit toujours être utilisé dans son intégralité et respecter les règles énoncées dans la Politique, à savoir :

- Aucune de ses parties ne peut être utilisée séparément à des fins décoratives ou autres ;
- La position des éléments du logo l'un par rapport à l'autre doit être respectée ;
- Les mots « OEQ » ainsi que les mots « Ordre des ergothérapeutes du Québec » ou « Membre » (selon la version du logo) sont partie intégrante du logo ;
- Les caractères typographiques doivent toujours apparaître dans la police de caractères Galliard ;
- Lorsque le logo est reproduit en couleur, le symbole carré doit être de couleur turquoise (Pantone 320) et les caractères typographiques doivent être noirs. Si la couleur n'est pas disponible lors de la production de documents imprimés, le logo doit être reproduit entièrement en noir ou en version renversée sur un fond de couleur ;
- Lors de la production de documents audiovisuels, le logo peut également être entièrement transparent ;
- Le logo ne doit jamais être redessiné. On ne peut ni le déformer ni y intégrer d'autres éléments ;
- Le logo doit toujours être parallèle au texte du document où il apparaît ;
- Le logo peut être réduit ou agrandi, mais il doit toujours conserver ses proportions actuelles (ne pas étirer le logo en largeur ou en hauteur).

Finalement, toute personne qui utilise le logo doit s'assurer qu'il n'est pas représenté de façon à laisser croire que la publicité ou les documents émanent de l'Ordre ou sont approuvés par ce dernier.

**fdmt**  
Le spécialiste des outils éducatifs et sensoriels pour les enfants

Devoirs  
Dodo  
Détente

**MANIMO**

Commandez par téléphone au **1.866.465.0559** ou visitez notre boutique en ligne sur [fdmt.ca](http://fdmt.ca)

[f](https://www.facebook.com/fdmt_ca) [@fdmt\\_ca](https://www.instagram.com/fdmt_ca) [fdmt](https://www.youtube.com/fdmt)

**SOLUTION SENSÉE**

Fabricant québécois de produits sensoriels et de détente

[www.solutionsensee.com](http://www.solutionsensee.com)  
[solutionsensee.com](http://solutionsensee.com)  
450 427 3894  
450 427 0953

## RESSOURCES EXPRESS

## MagnusCards et les activités de la vie quotidienne

MagnusCards est une nouvelle application gratuite offerte en anglais qui permet aux personnes ayant des besoins cognitifs particuliers de développer leurs capacités à effectuer des tâches de la vie quotidienne et de les rendre ainsi plus autonomes en société. Sous le principe d'un jeu de cartes numériques, les utilisateurs suivent le guide Magnus au travers d'histoires et de tâches de tous les jours comme prendre l'autobus, retirer de l'argent au guichet automatique, faire l'épicerie...

Pour en savoir plus : <http://magnusmode.com/>



## Nouvel outil électronique pour aider à surmonter les obstacles biopsychosociaux au retour au travail

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) vient de publier un nouvel outil conçu pour mesurer et aider à surmonter les obstacles biopsychosociaux au retour au travail des personnes souffrant de troubles mentaux courants (TMC) ou de troubles musculosquelettiques (TMS). Cet outil a été conçu pour soutenir les intervenants en réadaptation au travail. Il permet d'évaluer les obstacles perçus par la personne inscrite dans un processus de retour au travail et son sentiment d'efficacité pour les surmonter.

Pour en savoir plus : <http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100897/n/validation-questionnaire-orteses>

## Bulletin de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

Un nouveau bulletin *Les actualités du cœur* est maintenant disponible sur le site Internet de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. Cette dernière édition s'intéresse plus particulièrement à l'hypertension artérielle.

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2eKoaKx>

## Le Recherché - Bulletin de l'Institut universitaire en DI et TSA

Le Centre intégré universitaire en santé et services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec publie mensuellement *Le Recherché*, un bulletin présentant les dernières nouvelles de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme. Un outil de référence à découvrir.

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2f0G2pt>

## Bulletin du Centre de recherche et d'aide pour narcomanes

Le Centre de recherche et d'aide pour les narcomanes, le CRAN propose, à raison de quatre fois par année, une lettre d'information offrant des ressources, des outils et des références pour les professionnels œuvrant auprès de cette clientèle. Vous pouvez consulter les éditions précédentes sur le site Web du CRAN. En savoir plus : <http://www.cran.qc.ca/fr/infolettre/info-opioides-2016>



## ÉCHOS DE L'ORDRE

## Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente les nouveaux membres qui se sont récemment joints à la profession. Nous sommes fiers de les accueillir et leur souhaitons une carrière à la hauteur de leurs aspirations.

Ackaoui, Roseline  
Arsenault, Laurence  
B. Leclair, Aurélie  
Barkun, Jennifer  
Beaudin, Shaddy  
Benjamin Briand, Kim  
Bilodeau, Cynthia  
Blais-Hébert, Rosalie  
Bocchicchio, Michelle  
Bouchard-Rhéaume, Gabrielle  
Bourgouin, Johannie  
Breault, Marie-Lyse  
Cadieux-Boileau, Geneviève  
Chenard Dutil, Isabelle  
Choi, Hyunkyo  
Civitella, Anna Maria  
Côté, Mélissa  
Courtois, Manola Jessica  
Cousin, Julia  
Croteau, Nathalie  
Czyzykiewicz, Marta  
Desautels, Marie-Christine  
Di Criscio, Anita  
Drouin, Maude  
Drouin, Valérie  
Dupont, Marie-Michelle  
El-Maraghi, Mark  
Emond, Catherine  
Fedele, Alysha  
Fortier, Anne-Marie  
Gagner, Fannie-Maude  
Giroux, Chloé  
Godin, Valérie  
Gonul, Bengisu  
Halbouni, Jilan

Hudon, Gabrielle  
Lamarre, Monika  
Laporte-Lafrenière, Madelyne  
Laprise, Annie-Pier  
Le, Nam Dan  
Leblanc, Christelle  
Lemay Gaudet, Corinne  
Lessard-Perreault, Carole-Ann  
Marcoux, Stéphanie  
Mendoza, Stephanie  
Moore, Ashley  
Ouellet, Lauriane  
Patulli, Cristina  
Pelletier, Audrey-Anne  
Plante, Pascale  
Plourde, Aurélie  
Provost, Joanie  
Prsa, Krystina  
Rondeau, Johanie  
Santagata, Tanya  
Smith, Rebecca Kathleen  
Sougal, Degane  
Ste-Croix, Marilyn  
St-Laurent Dubé, Roxane  
St-Onge, Vanessa  
Taherian, Shabnam  
Tremblay Beaudoin, Joëlle  
Tremblay, Rosanne  
Turcotte, Patricia  
Vaillancourt, Ariane  
Voyer Roy, Karolane  
Watkin, Ashlea Dawn  
Winter, Ariella  
Yardley, Brooks  
Yeramian, Michelle

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## Évaluation de la santé des conducteurs sur le site extranet santé de la SAAQ

Le 18 octobre 2015, le Règlement relatif à la santé des conducteurs a remplacé le Règlement sur les conditions d'accès à la conduite d'un véhicule routier relatives à la santé des conducteurs. Vous trouverez sur l'extranet santé de la Société de l'assurance automobile du Québec les renseignements utiles à l'évaluation de la santé des conducteurs, y compris les nouvelles normes médicales : <http://saaq.gouv.qc.ca/extranet-sante/>

Évaluation  
de produits à  
domicile  
sans frais

Vente  
Location  
Réparation  
Sur Mesure

Aide à la vie  
Quotidienne

Pédiatrie



Les Distributions

Solu-  
Med inc.

[www.solumed.ca](http://www.solumed.ca)

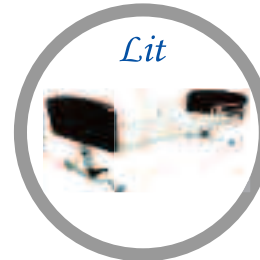
Confort  
Auto-Souleveur



Mobilité



Lit



Tél: 450-681-0033  
1607 Autroute 440 Ouest  
Laval, Qc  
H7L 3W3

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## L'Ordre ne fait pas que soutenir la recherche, il y participe !

Pour l'Ordre, la recherche, et plus particulièrement celle ciblant l'ergothérapie, est une priorité. Cet engagement se décline de diverses façons et le présent article vise à informer les ergothérapeutes des multiples implications de l'Ordre pour l'avancement de la profession autant dans le domaine du développement des données scientifiques que de leur intégration à la pratique professionnelle.

Depuis plusieurs années maintenant, l'Ordre soutient la recherche en ergothérapie par l'attribution de bourses qui, au fil du temps, se sont accrues en nombre et argent attribué. Dernièrement, le programme de bourses s'est diversifié par l'ajout de subventions dont certaines sont offertes en partenariat avec d'autres organismes de recherche tels la Fondation canadienne d'ergothérapie et le Réseau de recherche en adaptation-réadaptation du Québec.

L'implication de l'Ordre s'exprime également par le soutien offert aux chercheurs dans leurs efforts de recrutement de participants-ergothérapeutes et par les nombreuses lettres rédigées en appui à des projets soumis à différents organismes subventionnaires par nos plus éminents chercheurs québécois. En plus de cet appui moral, l'Ordre s'engage fréquemment à soutenir le transfert des connaissances générées par ces projets afin que les ergothérapeutes du Québec intègrent ces nouvelles données scientifiques à leur pratique professionnelle.

Dans le même ordre d'idées, l'Ordre participe à de multiples comités de suivi de projets menés par l'Institut Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) et par l'Institut national

d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Ces comités ont pour but principal de favoriser l'intégration à la pratique des travaux menés par ces organismes notamment en commentant les projets tout au long de leur développement et en collaborant à des activités de transfert de connaissances destinées à divers publics cibles, dont les ergothérapeutes.

Au cours des dernières années, l'Ordre a aussi été sollicité pour participer plus activement à des projets menés par des ergothérapeutes-chercheurs, par exemple le projet « Amorcer le transfert des connaissances issues de l'Algo vers le grand public à l'aide des gérontechnologies », dirigé par Manon Guay, erg., Ph. D., de l'Université de Sherbrooke et le projet « L'ergothérapie va à l'école! », dirigé par Noémi Cantin, erg., Ph. D., de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Finalement, l'Ordre et les programmes universitaires en ergothérapie ont récemment initié un projet de recherche intitulé « Pratiques actuelles des ergothérapeutes détenant une maîtrise professionnelle » qui vise à documenter comment le rehaussement au niveau de la maîtrise se traduit dans la réalité de la pratique au Québec. L'Ordre a offert un appui financier pour la phase pilote du projet en prévision d'une demande de subvention ultérieure et participe au comité de suivi.

Comme vous pouvez le constater, pour l'Ordre, l'évolution de la profession et les retombées de l'intégration des nouvelles données scientifiques sur la pratique de ses membres sont un élément important de sa mission de protection du public.

## TRAVAUX DE L'ORDRE

## Quelques nouveautés au Portail.OEQ !

Afin de mieux vous soutenir dans votre développement professionnel continu, l'Ordre veille attentivement à l'amélioration des diverses fonctionnalités du Portail.OEQ, ainsi qu'à la diversification et à la complémentarité des outils proposés.

Voici les modifications apportées au Portail.OEQ au cours des derniers mois :

- À la page d'accueil de votre démarche réflexive, vous trouverez en introduction les outils réalisés afin de vous guider dans votre réflexion et dans l'utilisation du portfolio.

Parmi les nouveautés, la formation gratuite en ligne « Utiliser la pratique réflexive afin d'améliorer ses compétences professionnelles » a pour but d'aider les ergothérapeutes à mieux comprendre les objectifs de la démarche réflexive et ses bénéfices pour assurer une pratique professionnelle de qualité.

Le nouveau forum consacré à l'utilisation du portfolio et à la démarche réflexive s'ajoute depuis peu au soutien téléphonique et par courriel offert aux ergothérapeutes.

À la suite de vos commentaires, nous avons également travaillé à l'amélioration de la convivialité du portfolio. En particulier, le survol de la démarche réflexive se présente maintenant sous la forme d'une vue synthèse, pour un meilleur aperçu de votre démarche annuelle, avec la possibilité de l'imprimer.

- La section Communauté du Portail.OEQ vise à favoriser les échanges et le partage des expériences et des connaissances des ergothérapeutes. Afin de vous familiariser avec les forums de discussion et les communautés de pratique virtuelle, nous vous invitons à consulter deux documents préparés à votre intention : « Que peut vous apporter une communauté de pratique virtuelle (CoPV) ? » et « Comment créer une communauté de pratique virtuelle (CoPV) ? »
- Finalement, nous offrons dorénavant la possibilité pour les non-membres de participer à certaines activités de l'Ordre. Les étudiants en ergothérapie et les partenaires ont pu par exemple s'inscrire en ligne au dernier colloque.

## DOUCHE PORTATIVE SHOWER BAY PLAIN PIED\*

## VENTE ET LOCATION

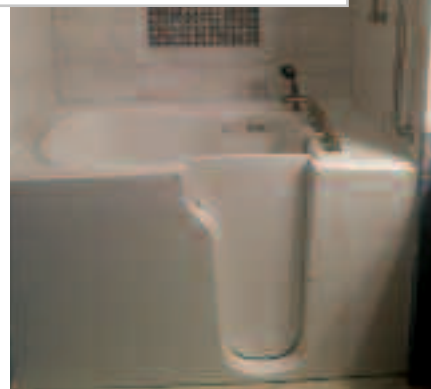


INSTALLATION SIMPLE ET RAPIDE VOIR LE VIDÉO SUR NOTRE PAGE



## BAIN À PORTE\*

SEUIL DE 2" FACILE ET SÉCURITAIRE



- PLUSIEURS GRANDEURS DISPONIBLES
- BAIN BARIATRIQUE



BAIGNOIRE ADAPTÉE  
ST. LAURENT  
BAIGNOIRE - DOUCHE - ACCESSOIRE

ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS  
POUR L'ADAPTATION DE LA SALLE DE BAINBAIN ADL SPA\*  
BAIN SURÉLEVÉ

\*CERTAINS PRODUITS BÉNÉFICIENT  
DE CRÉDITS D'IMPÔT.

INFORMEZ-VOUS !

Livraison partout au Québec

- Miroir fixe/ajustable pour personnes handicapées
- Barre d'appui : inoxydable antidérapante 1" 1/4, 1" 1/2, (18" à 48") en L (30"x30") (32"x16") optima 1 et 4, PT, + PT main courante
- Tringles de douche

- Sièges bidets (manette contrôle indépendante) pour toilette régulière/allongée
- Rideaux de douche lestés
- Chaise, banc de douche (rembourré, phénolique)

BAIGNOIRE ADAPTÉE  
ST. LAURENT  
BAIGNOIRE - DOUCHE - ACCESSOIRE



450-682-1119  
855-201-4650

4277 Autoroute des Laurentides, accès par rue Michelin  
Laval, H7L 5W5 • info@baignoireadapteestlaurent.com

www.baignoireadapteestlaurent.com

Salle de montre  
accessible



## FORMATION CONTINUE

## Le programme de formation continue 2016-2017 sur le Portail.OEQ

Le programme d'activités de formation continue offert par l'Ordre est publié sur la page d'accueil du Portail.OEQ. Nous vous invitons à communiquer ces renseignements aux personnes de votre milieu de travail qui gèrent votre inscription aux activités de l'Ordre. Vous ou votre employeur pouvez maintenant effectuer votre inscription entièrement en ligne!

Activités	Dates
Colloque 2016	Vidéos des présentations disponibles en ligne
Balises encadrant la rédaction des écrits en ergothérapie pour une clientèle atteinte de troubles neuropsychologiques ou mentaux	En ligne – GRATUIT
Code de déontologie	En ligne – GRATUIT
Utiliser la pratique réflexive afin d'améliorer ses compétences professionnelles	En ligne – GRATUIT
Dépistage des troubles cognitifs chez l'adulte et la personne âgée	En ligne
Dépistage et effets de la déficience visuelle sur le quotidien des adultes et des aînés	6 février et 13 mars 2017 – Longueuil
Gestion des mesures de contrôle (contention physique et isolement) : rôle de l'ergothérapeute	9 janvier et 13 février 2017 – Montréal – COMPLET 20 février et 27 mars 2017 – Québec
Gestion des mesures de contrôle (contention physique et isolement) : rôle de l'ergothérapeute pour une clientèle DI-TSA	13 mars et 20 avril 2017 – Montréal
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en CLSC et CHSLD	Module en ligne et deux journées en salle 3 avril et 1 <sup>er</sup> mai 2017 – Montréal 10 avril et 8 mai 2017 – Sherbrooke
Comment soutenir notre identité professionnelle et notre raisonnement clinique grâce aux modèles conceptuels	11 et 12 mai 2017 - Québec
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en soins aigus	Module en ligne et deux journées en salle 24 avril et 29 mai 2017 – Québec
Prévention et traitement des plaies de pression	27 février et 27 mars 2017 – Montréal - COMPLET
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction – niveau de base	12 janvier et 16 février 2017 – Montréal - COMPLET
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction – niveau avancé	2 mars 2017 – Montréal

## FORMATIONS OFFERTES EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

NOUVEAU – Instrument de mesure pour une clientèle en santé mentale	10 février 2017 – Montréal 18 avril 2017 – Québec
Instrument de mesure pour une clientèle neurologique	9 et 10 février 2017 – Québec

## FORMATIONS OFFERTES EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE – CAMPUS DE LONGUEUIL

Apprendre à négocier efficacement	16 et 17 février 2017 – Longueuil
La communication et la prise de décision partagée	7 avril et 12 mai 2017 – Longueuil
Réadaptation au travail : s'outiller des nouveautés pour devenir un ergothérapeute plus efficace	23 février et 30 mars 2017 – Longueuil COMPLET
Utilisation de l'information valide sur Internet	17 mars 2017 – Longueuil Suivi d'un module en ligne

Nous vous invitons à surveiller les communications de l'Ordre, car nous prévoyons ajouter de nouvelles thématiques au cours de l'année. Assurez-vous de fournir votre adresse courriel à l'Ordre lors de votre inscription au Tableau des membres et de la mettre à jour si vous la modifiez. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour des formations sur demande, communiquez avec la secrétaire à la formation continue, M<sup>me</sup> Corinne Parmentier, au 514 844-5778, poste 250 ou [parmentierc@oeq.org](mailto:parmentierc@oeq.org).

## BABILLARD

## AQEM – Bottin de ressources pour les membres

L'association québécoise de l'encéphalomyélite myalgique (AQEM) aussi connue sous le nom de syndrome de la fatigue chronique est à la recherche de professionnels qui ont une expérience avec les clientèles atteintes de douleur ou de maladies chroniques afin de réaliser un bottin de ressources pour ses membres. Ainsi, l'AQEM souhaite pouvoir ajouter les coordonnées d'ergothérapeutes qui souhaitent travailler avec cette clientèle très spécifique. Pour partager vos coordonnées, merci de contacter Annie Tourville : [annie.tourville@aqem.org](mailto:annie.tourville@aqem.org)



## Activités offertes par d'autres organismes

La publication dans le présent bulletin de renseignements concernant des activités offertes par des personnes ou organismes autres que l'Ordre ne signifie pas que l'OEQ les approuve ou qu'il s'en porte garant. Il en va de même pour les renseignements concernant de telles activités apparaissant sur des encarts publicitaires transmis dans le même envoi que le présent bulletin. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui donne la formation.

Consultez le Portail.OEQ dans la section *Activités de formation offertes par d'autres organismes* afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour régulièrement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et troisième cycles les plus pertinents à la profession.

## FORMATIONS

<b>THÈME</b>	<b>ASANA FOR AUTISM AN SPECIAL NEEDS - SHAWNEE THORNTON HARDY (EN ANGLAIS SEULEMENT)</b>
Organisme :	Asana for autism an special needs
Dates :	6, 7 et 8 janvier (trois jours de formation)
Renseignements :	<a href="http://www.asanasforautismandspecialneeds.com/25-hour-yoga-for-special-needs">http://www.asanasforautismandspecialneeds.com/25-hour-yoga-for-special-needs</a> (section Teacher training)
<b>THÈME</b>	<b>RÉADAPTATION ASSISTÉE PAR LE CHEVAL ET HIPPOTHÉRAPIE</b>
Organisme :	Clinique de réadaptation Carolyne Mainville CRCM
Dates :	20-21-23-24 avril 2017 (formation d'une durée de quatre jours)
Renseignements :	<a href="http://www.crcm.ca/formations-2/">http://www.crcm.ca/formations-2/</a>
<b>THÈME</b>	<b>LA REPRISE DU TRAVAIL APRÈS UN CANCER : ENJEUX, DÉFIS ET RÔLE DE L'ERGOTHÉRAPEUTE</b>
Organisme :	Le Centre d'action en prévention et réadaptation de l'incapacité au travail de l'Université de Sherbrooke
Date :	Mercredi 1 <sup>er</sup> février 2017 de 18h30 à 21h30 à Longueuil
Renseignements :	<a href="https://www.usherbrooke.ca/caprit/formation/formation-continue/">https://www.usherbrooke.ca/caprit/formation/formation-continue/</a>
<b>THÈME</b>	<b>L'APPROCHE D'INTÉGRATION SENSORIELLE UTILISÉE EN RÉADAPTATION : IMPACT SUR LES HABITUDES DE VIE - MARIE JOSÉE TESSIER, ERG.</b>
Organisme :	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Dates :	THÉORIE : 24-25 avril ADMINISTRATION ET INTERPRÉTATION DES TESTS : 24-25-26 mai
Renseignements :	TRAITEMENT : 19-20 juin 2017 • Lieu : Brossard <a href="http://www.cliniquepde.ca">www.cliniquepde.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL (FORMATION AVANCÉE NIVEAU 2) POUR LES GROUPES</b>
Organisme :	PsyMontréal
Dates et lieu :	28 avril 2017 de 9 h à 16 h 30 à Montréal
Renseignements :	<a href="http://psymontreal.com/formations-publiques-brochures-et-formulaires-dinscription">http://psymontreal.com/formations-publiques-brochures-et-formulaires-dinscription</a>

## CONGRÈS - COLLOQUE - SYMPOSIUM

<b>THÈME</b>	<b>SURDIAGNOSTIC ET SURTRAITEMENT EN SANTÉ MENTALE</b>
Organisme :	Centre de formation continue de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.
Dates et lieu :	20 janvier 2017 à Magog-Orford
Renseignements :	<a href="http://www.USherbrooke.ca/cfc">www.USherbrooke.ca/cfc</a>
<b>THÈME</b>	<b>COLLOQUE SCPD - 1<sup>re</sup> ÉDITION : SYMPTÔMES COMPORTEMENTAUX ET PSYCHOLOGIQUES DE LA DÉMENCE (SCPD) : ASSURER LE CONTINUUM DE SOINS... EN TOUT TEMPS, EN TOUT LIEU, TOUS ENSEMBLE</b>
Organisme :	Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Date et lieu :	16 mars 2017 à Montréal
Renseignements :	<a href="http://iugm.qc.ca/prof-formation/colloques/colloquescpd.html">http://iugm.qc.ca/prof-formation/colloques/colloquescpd.html</a>
<b>THÈME</b>	<b>CONGRÈS ANNUEL DE L'INSTITUT TA : TROUBLES D'APPRENTISSAGE ET DÉFIS DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI</b>
Organisme :	Institut TA
Dates et lieu :	du 22 au 25 mars 2017 à Montréal
Renseignements :	<a href="http://institutta.com/congres/congres-2017/">http://institutta.com/congres/congres-2017/</a>
<b>THÈME</b>	<b>SOMMET INTERNATIONAL DE LA CONFIANCE DANS LES ORGANISATIONS</b>
Organisme :	Institut de la confiance dans les organisations (ICO)
Dates et lieu :	9 et 10 mai 2017 à Montréal
<b>THÈME</b>	<b>COLLOQUE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERVENANTS EN APPROCHE SNOEZELLEN (AQIAS)</b>
Organisme :	Association québécoise des intervenants en approche Snoezelen
Dates :	15 et 16 juin 2017 à Granby
Renseignements :	<a href="http://www.snoezelenqc.ca">www.snoezelenqc.ca</a>



## Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778  
Télééc. : 514 844-0478  
[www.oeq.org](http://www.oeq.org)

Rédaction : Alain Bibeau, Florence Colas, Caroline Fortier, Jacques Gauthier, Diane Méthot, Catherine Roberge, Nathalie Thompson, Louise Tremblay.

Graphisme : Mardigrafe

Tirage : 4900 exemplaires  
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757  
de la Poste-publications

## REMARQUES :

- 1) Les articles non signés émanent de la rédaction.
- 2) Les articles qui n'émanent pas de la rédaction sont signés par leur auteur. Les opinions et points de vue qu'ils contiennent n'engagent que ce dernier.
- 3) La publication d'annonces publicitaires dans le présent bulletin ou la mention de produits ou de services dans les textes ne signifie pas que l'Ordre les approuve ni qu'il s'en porte garant.
- 4) La transmission d'encarts publicitaires dans le même envoi que le présent bulletin ne signifie pas que l'Ordre approuve les produits ou services ainsi offerts ni qu'il s'en porte garant.
- 5) La reproduction des textes apparaissant dans le présent bulletin est autorisée avec mention de la source.
- 6) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.



### Périmètre 500 - Fabriqué par Leika

- Bordures latérales en **mousse**
- Matelas curatif à alternance de pression
- Ajustement automatique
- Possibilité de fermer les cellules
- Supportant un poids de 425 livres

### Matelas préventif - Fabriqué par Leika

Matelas fait de viscoélastique fabriqué par Leika et permettant une réduction optimale de la pression.



## Équipements médicaux



**Leika** diversifie son offre pour le maintien à domicile. Maintenant, trouvez TOUT chez **Leika** pour l'aide à la vie quotidienne.

Visitez notre nouveau site web :  
[leika.ca](http://leika.ca)

